

PROGRAMME DE FORMATION-RECHERCHE

La France et l'Allemagne à l'épreuve de la crise migratoire

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

***Migration, intégration et État-providence
en France et en Allemagne***

Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (Berlin), le 23 novembre 2017

Cette rencontre constitue le troisième volet du projet « *La France et l'Allemagne à l'épreuve de la crise migratoire* » mené par le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC), l'Institut allemand de politique étrangère (DGAP) et l'Université libre de Berlin, avec le soutien du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) et du centre de recherche AGORA de l'université de Cergy-Pontoise. Elle était précédée d'un [atelier de doctorants et d'étudiants de Master 2](#) organisé le 23 février 2017, qui a porté sur la politique migratoire de l'Allemagne, et d'une [journée d'étude](#) qui s'est tenue le 24 février 2017 et qui a permis notamment de dresser un état des lieux des politiques migratoires en France et en Allemagne. Ces deux manifestations ont été accueillies à la Maison Heinrich Heine à Paris.

Lors de cette journée d'étude, des experts français et allemands se sont interrogés sur l'intégration sociale et urbaine des migrants et réfugiés, sur la problématique de l'éducation et de l'emploi, ainsi que sur la question de l'intégration du marché intérieur et de l'État-providence en Europe.

En octobre 2018, ce projet s'achèvera par la tenue d'un colloque sur la crise migratoire et les perspectives politiques en France, en Allemagne et sur le plan européen.

PANEL 1 : Intégration sociale et urbaine des migrants et réfugiés

L'Allemagne est *de facto* un pays d'immigration, comme la France, ce qui est dû à son histoire. Ceci mène à des défis dont les partis populistes veulent tirer profit. Ce fait renforce l'importance d'un travail commun.

Le département de Seine-Saint-Denis sert d'exemple pour montrer les atouts et les limites d'une politique d'intégration sociale et urbaine. On y trouve des solutions pour les questions politiques et sociales en termes de logement et de sécurité. Si certaines PME, notamment dans le domaine du numérique, apportent de l'activité dans les quartiers, 20 % des habitants de

Seine-Saint-Denis sont issus de l'immigration, 27 % vivent sous le seuil de pauvreté et, dans certains quartiers, le taux de chômage dépasse les 50 %. Ces « tensions sociales » mènent à une poussée populiste qui transforme un ancien « bastion communiste » en un fief du Front national. La politique de la ville, qui à elle seule investit 2 millions d'euros dans la prévention de la délinquance des jeunes, doit être complétée par d'autres politiques, afin de donner une réponse au manque de services publics. Un maintien de l'immigration pourrait facilement mener à une surcharge du département. En vue des Jeux Olympiques de 2024, le département espère des effets positifs capables d'accélérer les investissements.

Selon le point de vue d'un réfugié syrien, professeur d'anglais et à présent assistant de projet au sein d'une organisation humanitaire, l'Allemagne est le pays symbolisant l'espoir, la paix ainsi que l'emploi. Une fois arrivé en Allemagne, il a pu suivre un cours d'allemand et bénéficier d'une aide sociale à hauteur de 300 euros. Après l'adoption de la nouvelle loi d'intégration, il a pu commencer un service volontaire au sein de l'organisation pour laquelle il est dorénavant assistant de projet. En tant qu'instituteur parlant l'arabe, l'anglais et le français, il joue un rôle clé dans son équipe à laquelle il est très attaché. La xénophobie du parti Alternative für Deutschland (AfD) l'inquiète. Afin de réussir le processus d'intégration, les deux camps doivent se rapprocher l'un de l'autre.

Le Conseil franco-allemand de l'intégration a été fondé pour répondre à ces défis communs. L'échange entre les deux pays est censé contrecarrer la ségrégation, renforcer la cohésion sociale et améliorer le logement social. Il est également indispensable de protéger les réfugiés du racisme et de ne pas raviver les traumatismes. De nombreuses études scientifiques prônent un logement en-dehors des grands foyers d'immigration. Il faut donc développer l'infrastructure sociale dans ces lieux, de telle manière à ce que les réfugiés ainsi que les populations locales en profitent. Concrètement, il s'agit de créer de l'habitat à un coût modéré, de bonnes écoles, ainsi que des services de santé satisfaisants.

La discussion met l'accent sur les différentes stratégies politiques des deux pays. En France, la politique est confrontée aux défauts de l'intégration de la « troisième génération » d'immigrés, tandis que l'Allemagne se concentre davantage sur l'importance des flux de réfugiés. Les intervenants sont d'accord sur la nécessité, dans les deux pays, de collecter des données solides et précises afin de mettre en œuvre les idées évoquées (logement décentralisé dans les espaces ruraux, création des infrastructures nécessaires). Dans l'espace urbain, la présence d'éducateurs de rue, de mères de quartiers ou d'autres initiatives facilitant l'intégration sont nécessaires afin de mettre en place des mesures préventives empêchant les problèmes entre « nouveaux » et « anciens » concitoyens. L'échange sur les *best practices* des deux pays dans le cadre du Conseil franco-allemand de l'intégration paraît très important.

Philipp Rubner/Sabine Wortmann

PANEL 2 : Éducation et emploi : conditions d'une politique d'intégration réussie

Le deuxième atelier était consacré à l'éducation et à l'emploi en tant que conditions d'une intégration réussie des réfugiés et des immigrés. Deux initiatives émanant de la société civile ont été présentées dans un premier temps afin de faciliter l'accès à la formation (professionnelle) des réfugiés ou à l'emploi pour les jeunes issus de la diversité. Une première intervenante a présenté une initiative de Siemens visant à permettre aux jeunes réfugiés d'obtenir une qualification et/ou de faciliter leur insertion sur le marché du travail en

Allemagne. Ainsi Siemens a lancé, d'une part, depuis 2015, une offre de stages de pré-qualification d'une durée de trois mois (130 stagiaires en 2017) à l'attention des jeunes réfugiés disposant déjà d'une qualification professionnelle de base et de compétences linguistiques suffisantes acquises depuis leur arrivée en Allemagne. D'autre part, l'entreprise finance des cours de soutien pour des jeunes réfugiés de 16 à 28 ans, leur permettant, à l'issue de ces cours, d'entamer une formation professionnelle initiale dans le système dual chez Siemens ou dans d'autres entreprises du secteur de la métallurgie et de l'industrie électronique. Ces cours s'adressent particulièrement aux jeunes réfugiés non accompagnés. Depuis 2016, quelque 150 jeunes réfugiés ont pu en bénéficier, ce qui a permis à la moitié d'entre eux de commencer un apprentissage chez Siemens. Pour l'entreprise, cet engagement en faveur des réfugiés, doté d'un budget de 2 millions d'euros par an, s'inscrit dans la logique des valeurs qu'elle affiche à l'égard de son environnement social.

Dans le cas de la France ont été présentées les initiatives du Club du XXI^e siècle dans sa lutte contre la discrimination des jeunes issus de l'immigration. Face à la difficulté de définir, en France, une politique de discrimination positive à l'égard des jeunes issus de la diversité, au bilan plutôt mitigé de l'intégration favorisée au travers de la politique de la ville menée depuis plus de 20 ans et à la faiblesse générale des moyens financiers prévus pour l'intégration des personnes issues de l'immigration, le Club ne peut exercer qu'une action indirecte et non coercitive par le biais d'un tutorat ou d'un mentorat assurés sur la base du bénévolat par ses membres – représentants de la fonction publique ou cadres de grandes entreprises – afin de favoriser et de faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes issus de la diversité. Ce tutorat s'est révélé particulièrement efficace pour ceux souhaitant créer leur propre entreprise.

Il revenait enfin à un responsable institutionnel de mettre en perspective la crise actuelle du modèle français d'intégration – à travers les différentes étapes et inflexions vécues de la politique publique qui y était associée – avec, d'une part, les critiques que cette politique a suscitées, du fait de son bilan plutôt mitigé notamment en matière de politique d'habitation et, d'autre part, les réflexes de repli identitaire qu'elle a contribué à nourrir dans le débat public, comme en témoigne la montée en puissance des courants d'opinion populistes.

Werner Zettelmeier

PANEL 3 : Migration, intégration du marché intérieur et de l'État-providence en Europe

Depuis 18 mois et jusqu'à novembre 2017, le Parlement européen a travaillé sur la directive des travailleurs détachés. La directive actuelle date de 1996. À l'époque, l'écart entre les différents salaires minimums dans les 15 États membres était de 1 à 3. De nos jours, il est de 1 à 10. Ceci a mené à un développement du dumping social et de la concurrence déloyale, ce qui rendait nécessaire la révision de la directive. Le but des parlementaires européens était de rédiger une directive équilibrée entre pays de l'ouest et de l'est. Le grand nombre d'acteurs (gouvernements, syndicats, ...), ainsi que la division est-ouest étaient source de difficultés lors de la révision. Étendre et améliorer les infrastructures européennes doit être une priorité pour l'Union européenne. De plus, les politiques sociales des États membres doivent tendre à s'harmoniser.

Concernant les quatre libertés fondamentales de l'Union européenne, notamment la libre circulation des personnes, il faut noter qu'à la suite de nombreux abus, notamment en rapport avec les prestations sociales, cette dernière confronte la communauté à de nombreux défis.

Un ensemble de directives est censé empêcher les possibilités d'abus. L'exemple des réfugiés et de leurs qualifications professionnelles montre qu'une classification de ces dernières serait utile afin de faciliter l'intégration sur le marché de travail. Un partenariat européen pour l'intégration des migrants n'est possible qu'avec la participation active des partenaires sociaux à l'échelle européenne.

La discussion a montré que malgré l'échange de bonnes expériences, les différents intérêts ne se laissent pas réduire ou niveler. C'est même le cas pour des échanges de *best practices* qui permettent de donner de bonnes impulsions, comme par exemple la formation duale selon le modèle allemand. Si l'infrastructure n'est pas présente, même le meilleur exemple ne peut apporter de bénéfices à long terme. Les intervenants étaient d'accord sur le fait que l'on ne pouvait viser un nivellement par le bas ; ils misent davantage sur une tendance vers le haut pour les États membres ayant accumulé un retard considérable. Les différences entre les États membres doivent se réduire afin de répondre au dumping social de plus en plus développé. Plus concrètement, les accords tarifaires doivent être respectés et des directives claires, contrôlables et contrôlées doivent être mises en place. À terme, tous les États membres doivent collaborer dans la lutte contre le travail clandestin.

Les souhaits pour l'avenir portent sur une harmonisation des régulations relatives au temps de travail en Europe, ainsi que sur plus de sécurité concernant la question de la base juridique sur laquelle repose la validité des contrats de travail (celle du pays de départ ou d'accueil). De plus, les intervenants demandent une stricte application des règles européennes. La société civile doit, elle aussi, se mobiliser à l'échelle européenne afin de renforcer la mise en œuvre du droit communautaire.

Philipp Rubner/Sabine Wortmann

Les actes de cette journée d'étude seront intégrés à un ouvrage collectif à paraître en 2019.